



Oberhofen, mai 2009

Campagne FIS "Animer les enfants pour la neige"

En novembre 2008, le Conseil FIS a décidé de lancer une campagne pour "Animer les enfants pour la neige". Le concept initial a été présenté en mai 2008 lors du Congrès FIS au Cap en Afrique du Sud.

Après approbation du Conseil FIS en novembre 2008, la campagne a été partagée en deux axes: une campagne de communication internationale et une campagne d'activités nationale comportant différents projets et programmes selon les pays. En externe, les activités de la campagne seront identifiées via la marque SnowKidz FIS.

Veuillez trouver de plus amples informations sur la campagne sur le site www.fis-snowkidz.com ou cliquez sur le lien figurant sur le site de la FIS (www.fis-ski.com).

Trophée SnowKidz FIS

Dans le cadre de la campagne "Animer les enfants pour la neige", les associations nationales de ski FIS (membres ordinaires et associés) sont ainsi invitées à soumettre leurs projets afin de concourir pour le "Trophée SnowKidz FIS". L'ambition de ce Trophée est d'identifier et de promouvoir les meilleurs exemples ayant permis d'animer les enfants pour la neige dans des contextes nationaux variés.

Le "Trophée SnowKidz FIS" sera décerné tous les deux ans lors du Congrès International de Ski. Le premier trophée sera attribué en 2010, lors du 47^e Congrès International de Ski qui aura lieu à Antalya en Turquie. Pour davantage d'informations, visitez la page www.fis-snowkidz.com/award.

Règlement du Trophée SnowKidz FIS

Les procédures des candidatures au "Trophée SnowKidz FIS" sont définies comme suit :

1. Eligibilité

Seules les associations nationales de ski membres de la FIS peuvent faire une candidature.

2. Candidature

- Le formulaire de candidature approprié doit être rempli dans l'une des langues officielles de la FIS (anglais, allemand ou français). Ce formulaire peut être téléchargé à partir de l'adresse www.fis-snowkidz.com/award/form et doit être envoyé par courriel à snowkidz@fisski.com. Il devra comporter une description détaillée du projet. Le calendrier prévisionnel et les budgets associés peuvent être joints, sous forme électronique également.
- Chaque Association Nationale de Ski peut soumettre un maximum de deux projets. Chacun de ces projets devra être rédigé sur un formulaire séparé.
- Seulement des projets courant ou projets réalisés n'ayant pas plus de deux ans lors de la date d'application sont éligibles.
- Les anciens lauréats du Trophée peuvent postuler à nouveau à condition de présenter un projet conceptuellement différent.

3. Critères d'évaluation

Les projets soumis seront évalués sur la base des critères suivants :



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKI
INTERNATIONAL SKI FEDERATION
INTERNATIONALER SKI VERBAND

CH-3653 Oberhofen (Switzerland)
Phone +41 (0)33 244 6161, Fax +41 (0)33 244 6171
snowkidz@fisski.com, www.fis-snowkidz.com



Première priorité :

A1. Initiative couronnée de succès sous l'égide d'une Association Nationale de Ski : le projet devra démontrer un succès quantifiable, en ayant amené des jeunes à la neige pour la première fois. Un stage d'entraînement d'un club de ski, par exemple, n'est donc pas un projet valide.

A2. Haute qualité du projet : le projet doit avoir été bien planifié et mis en œuvre avec une évaluation structurée par la suite.

A3. Nature de long terme de l'enthousiasme pour le ski : le projet doit montrer qu'il est conçu pour générer un intérêt à long terme pour les activités de neige auprès des plus jeunes.

A4. Transférabilité à d'autres Associations Nationales de Ski : le projet doit pouvoir être adapté assez facilement par une autre Association Nationale de Ski.

Seconde priorité :

B1. Viabilité commerciale : le projet doit être capable d'attirer des soutiens d'origine variée et ne doit pas dépendre de l'aide de la FIS ou de l'Association Nationale de Ski concernée.

B2. Valeur ajoutée promotionnelle (tangible ou intangible) : le projet aide l'Association Nationale de Ski au développement de l'intérêt pour les sports d'hiver grâce à une publicité positive.

4. Evaluation et élection

Un jury des trophées, composé de trois membres nommés par le Président de la FIS, sélectionnera les huit projets retenus pour la finale; au moins deux de ces projets devra être issu des nations de ski dites en voie de développement. Les projets nominés seront présentés lors de la semaine de Congrès au Conseil FIS qui déterminera les trois lauréats du Trophée.

5. Cérémonie de remise du Trophée

La cérémonie de remise du Trophée SnowKidz FIS aura lieu lors du Congrès International du Ski. Le premier Trophée sera décerné en 2010, lors du 47^e Congrès International de Ski, à Antalya en Turquie.

6. Proclamation des lauréats

Les huit projets retenus pour la finale seront présentés au cours de la semaine du Congrès. Les noms des lauréats seront dévoilés lors du Congrès International de Ski.

7. Prix

Les huit projets retenus pour le tour final recevront CHF 5'000 ainsi qu'un diplôme. Les projets gagnants recevront en outre CHF 10'000 (1^{er} prix), CHF 8'000 (2^e prix) et CHF 5 000 (3^e prix).

8. Date limite

Date limite de candidature (Trophée 2010) : **31 janvier 2010**

Questions : pour tous renseignements complémentaires, contactez Trude Edvardsen au siège de la FIS ou par courriel à snowkidz@fisski.com.

